

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 22/11/2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16, 17, 18 et 19 novembre 2021

2021 DFA 62-2 Décision modificative n°1 de la Ville de Paris pour l'exercice 2021.
Sur la section de fonctionnement.

M. Paul SIMONDON, rapporteur.

Vu le Code général des Collectivités territoriales, notamment deuxième partie, le Livre III « Finances communales », Titre 1^{er} « Budgets et comptes », chapitre II « adoption du budget », articles L. 2312-2 et L. 2312-3, et les articles L. 5217-10-1 à L. 5217-10-15 et L. 5217-12-2 à L.5217-12-5 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2017-257 du 28 février 2017 relative au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain, et notamment son article 1er créant la collectivité à statut particulier dénommée « Ville de Paris », issue de la fusion de la commune et du département de Paris ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2020 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs ;

Vu la circulaire du 24 août 2020 de la Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et du Ministre délégué auprès du Ministre de l'économie, des finances de la relance, chargé des comptes publics, relative au traitement budgétaire et comptable des dépenses des collectivités territoriales, des groupements, de leurs établissements publics liées à la crise sanitaire du Covid-19 ;

Vu la délibération 2017 DFA 91-1ère du 20 novembre 2017 optant pour l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération 2020 DFA 20 des 23 et 24 juillet 2020, relative à l'adoption du règlement budgétaire et financier de la Ville de Paris;

Vu la délibération 2020 DFA 76-2 du 15 décembre 2020 arrêtant le budget primitif de fonctionnement de la Ville de Paris pour 2021 ;

Vu les délibérations des 6,7 et 8 juillet 2021 arrêtant le budget supplémentaire de la Ville de Paris pour 2021 ;

Vu le projet de délibération en date du 2 novembre 2021 par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation le projet de décision modificative n°1 de la Ville de Paris pour 2021 ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Paul SIMONDON, au nom de la 1^{ère} Commission ;

Délibère:

Article 1 : La décision modificative n°1 de fonctionnement de la Ville de Paris pour l'exercice 2021 est arrêtée comme suit :

- Dépenses.....136 991 660,98 €
- Recettes136 991 660,98 €

conformément à la vue d'ensemble et à la présentation croisée par fonction annexées à la présente délibération, portant le budget total de fonctionnement aux montants suivants :

- Dépenses.....8 951 691 013,25 €
- Recettes8 951 691 013,25 €

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à procéder, à l'intérieur d'un même chapitre, aux virements de crédits rendus nécessaires par l'insuffisance de certaines dotations constatée au cours de l'exécution du budget.

Article 3 :

Madame la Maire de Paris est autorisée à procéder aux virements de crédits, rendus nécessaires par l'insuffisance de certaines dotations constatée au cours de l'exécution du budget, de chapitre à chapitre dans les limites de 1,5 % des dépenses réelles de la section de fonctionnement du budget municipal.

Article 4 : Madame la Maire de Paris est autorisée à inscrire ou à reprendre les provisions suivantes :

Pour risques et charges :

- Une provision complémentaire de 9 050 610,93 € (voir détail en annexe).
- Une reprise de 6 674 035,98 € pour risques et charges (voir détail en annexe).

Les provisions complémentaires constituées pour risques et charges sont imputées en dépense au chapitre fonctionnel 946, compte 6815 et en recette au chapitre fonctionnel 926, compte 15112 pour 9 050 610,93 € et les reprises sur provisions pour risques et charges sont imputées en recette au chapitre fonctionnel 946, compte 7815 et en dépense au chapitre fonctionnel 926, compte 15112 pour 6 674 035,98 € du budget de la Ville de Paris de l'exercice 2021.

Compte tenu des mouvements mentionnés ci-dessus, les provisions pour risques sont portées de 36 807 269,80 € à 39 183 844,75 €.

Pour créances douteuses :

- Une provision de 14 153 498 € (voir détail en annexe).

Les provisions constituées pour créances sont imputées en dépense au chapitre fonctionnel 946, compte 6817 et en recette au chapitre fonctionnel 926, compte 4912 pour 14 153 498 €.

Compte tenu de ce mouvement, les provisions pour créances sont portées de 94 290 929 € à 108 444 427 €.

Pour dépréciation des titres de participation et des autres formes de participation :

- Une provision pour dépréciation complémentaire des titres de participation de 66 745 € (voir détail en annexe).

- Une reprise sur dépréciation des titres de participation de 3 627 625 € (voir détail en annexe).

Les provisions pour dépréciation des titres de participation sont imputées en dépense au chapitre fonctionnel 946, compte 6866 et en recette au chapitre fonctionnel 926, compte 29612 pour 66 745 € et les reprises sur provisions pour dépréciation des titres de participation sont imputées en recette au chapitre fonctionnel 946, compte 7866 et en dépense au chapitre fonctionnel 926, compte 29612 pour 3 627 625 € du budget de la Ville de Paris de l'exercice 2021.

Compte tenu de ces mouvements, les provisions pour dépréciation des titres de participation et des autres formes de participation sont ramenées de 22 501 336,36 € à 18 940 456,36 €.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO

III – VOTE DU BUDGET									III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE									B
Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4)	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
93	Services ventilés	6 478 430 564,02	0,00	0,00	104 500 000,00	104 500 000,00	0,00	104 500 000,00	104 500 000,00
930	Services généraux	801 322 796,46	0,00	0,00	106 800 000,00	106 800 000,00	0,00	106 800 000,00	106 800 000,00
930-5	Gestion des fonds européens	488 746,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
931	Sécurité	401 137 176,61	0,00	0,00	-1 000 000,00	-1 000 000,00	0,00	-1 000 000,00	-1 000 000,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	751 163 469,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	570 041 919,27	0,00	0,00	-1 800 000,00	-1 800 000,00	0,00	-1 800 000,00	-1 800 000,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	1 744 842 510,14	0,00	0,00	-2 000 000,00	-2 000 000,00	0,00	-2 000 000,00	-2 000 000,00
934-3	APA	131 520 764,50	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	467 596 728,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	256 931 063,82	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
936	Action économique	52 434 057,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
937	Environnement	678 602 452,00	0,00	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00
938	Transports	622 348 878,81	0,00	0,00	-300 000,00	-300 000,00	0,00	-300 000,00	-300 000,00
939	Fonction en réserve								
94	Services communs non ventilés	2 289 074 832,07	0,00		35 278 853,93	35 278 853,93		35 278 853,93	35 278 853,93
940	Impositions directes	1 351 246 575,44	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
941	Autres impôts et taxes	250 367 181,27	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
942	Dotations et participations	65 791 456,11	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
943	Opérations financières	147 401 720,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	4 100 355,00	0,00		-500 000,00	-500 000,00		-500 000,00	-500 000,00
945	Provisions et autres opérations mixtes (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
946	Transferts entre les sections (5)	470 167 544,25			35 778 853,93	35 778 853,93		35 778 853,93	35 778 853,93
947	Transferts à l'intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
95	Chapitre de prévision sans réalisation	5 240 761,46		0,00	-2 787 192,95	-2 787 192,95		-2 787 192,95	-2 787 192,95

Ville de Paris - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2021

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (4) II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
952	Dépenses imprévues			0,00					
953	Virement à la section d'investissement	5 240 761,46			-2 787 192,95	-2 787 192,95		-2 787 192,95	-2 787 192,95
TOTAL des groupes fonctionnels		8 772 746 157,55	0,00	0,00	136 991 660,98	136 991 660,98	0,00	136 991 660,98	136 991 660,98
002 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE (6)									0,00
TOTAL									136 991 660,98

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(5) Les comptes 68 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(6) Le résultat est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

III – VOTE DU BUDGET						III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES						B
Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
93	Services ventilés	2 356 451 866,66	0,00	126 690 000,00	126 690 000,00	126 690 000,00
930	Services généraux	199 683 975,27	0,00	115 090 000,00	115 090 000,00	115 090 000,00
930-5	Gestion des fonds européens	6 962 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
931	Sécurité	1 250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	83 800 349,00	0,00	0,00	0,00	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	92 606 224,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	359 472 516,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-3	APA	18 337 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	262 428 856,10	0,00	0,00	0,00	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	69 035 326,00	0,00	4 508 000,00	4 508 000,00	4 508 000,00
936	Action économique	52 398 500,29	0,00	7 092 000,00	7 092 000,00	7 092 000,00
937	Environnement	723 323 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00
938	Transports	487 154 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
939	Fonction en réserve					
94	Services communs non ventilés	6 458 247 485,61	0,00	10 301 660,98	10 301 660,98	10 301 660,98
940	Impositions directes	3 608 127 986,00	0,00	0,00	0,00	0,00
941	Autres impôts et taxes	2 525 413 137,09	0,00	0,00	0,00	0,00
942	Dotations et participations	90 609 301,00	0,00	0,00	0,00	0,00
943	Opérations financières	18 616 510,00	0,00	0,00	0,00	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
945	Provisions et autres opérations mixtes (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
946	Transferts entre les sections (4)	215 480 551,52		10 301 660,98	10 301 660,98	10 301 660,98
947	Transferts à l'intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL des groupes fonctionnels		8 814 699 352,27	0,00	136 991 660,98	136 991 660,98	136 991 660,98
002 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE (5)						0,00
TOTAL						136 991 660,98

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Les comptes 78 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Le résultat est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

Ville de Paris - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2021

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		1 818 407 287,82	908 122 796,46	488 746,00	400 137 176,61	751 163 469,65	568 241 919,27	1 742 842 510,14	131 720 764,50
011	Charges à caractère général	0,00	177 072 278,22	87,00	16 149 716,61	45 254 200,15	78 772 022,27	92 534 448,14	819 809,50
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	394 278 255,00	488 659,00	157 770 126,00	516 670 854,00	310 025 852,00	516 735 632,00	3 000 955,00
014	Atténuations de produits	1 667 405 212,82	142 665 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	181 106 613,24	0,00	226 217 334,00	189 238 415,50	179 444 045,00	1 133 572 430,00	127 900 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	3 600 355,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	147 401 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	13 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		6 242 766 934,09	314 773 975,27	6 962 000,00	1 250 000,00	83 800 349,00	92 606 224,00	359 472 516,00	18 337 000,00
013	Atténuations de charges	0,00	5 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	17 216 929,00	0,00	0,00	21 639 787,00	51 953 358,00	93 900 000,00	0,00
73	Impôts et taxes	2 137 399 709,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	4 006 141 414,09	312 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	80 609 301,00	4 591 426,00	6 962 000,00	1 250 000,00	61 571 062,00	8 597 184,00	215 572 516,00	13 997 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	286 653 500,27	0,00	0,00	589 500,00	32 055 682,00	50 000 000,00	4 340 000,00
76	Produits financiers	18 616 510,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Ville de Paris - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2021

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4.4 RSA / Régularisations de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		467 596 728,95	257 931 063,82	52 434 057,81	680 202 452,00	622 048 878,81		8 401 337 851,84
011	Charges à caractère général	11 285 882,95	77 650 738,82	6 896 591,81	225 495 278,00	105 976 457,81		837 907 511,28
012	Charges de personnel et frais assimilés	12 848 446,00	164 334 875,00	11 272 466,00	323 385 885,00	69 513 421,00		2 480 325 426,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 810 070 862,82
65	Autres charges de gestion courante	443 462 400,00	15 945 450,00	34 265 000,00	131 321 289,00	446 259 000,00		3 108 731 976,74
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 600 355,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		147 401 720,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00		13 300 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		262 428 856,10	73 543 326,00	59 490 500,29	723 323 120,00	487 154 000,00		8 725 908 800,75
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	29 000,00	0,00		5 029 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	3 447 000,00	50 044 282,29	35 766 040,00	432 416 000,00		706 383 396,29
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 137 399 709,00
731	Fiscalité locale	246 590 009,10	2 000 000,00	200 000,00	604 733 739,00	0,00		4 859 977 282,19
74	Dotations et participations	11 500 000,00	713 008,00	85 000,00	1 100 000,00	7 323 000,00		413 871 497,00
75	Autres produits de gestion courante	4 338 847,00	67 383 318,00	9 161 218,00	81 694 341,00	47 415 000,00		583 631 406,27
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		18 616 510,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 000 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00